



PERMETTRE À CHACUN DE SE LOGER



Le Municipal

Journal d'information de la Ville de Saint-Paul-lès-Dax

#190 - mai 2025



FOCUS

Logement
Agir concrètement face à la
crise du logement

THÉMATIQUE

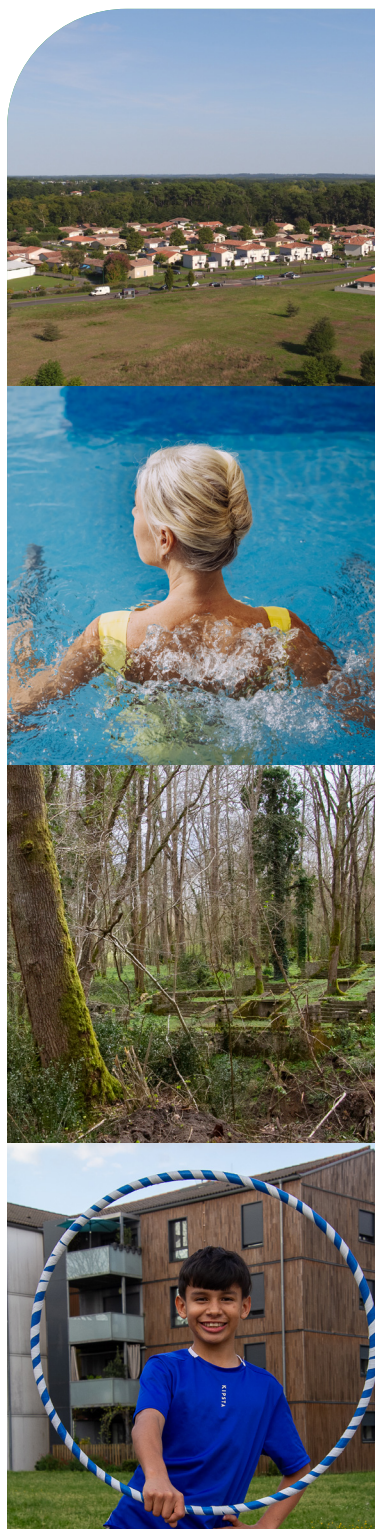
Abesse
L'appel de la forêt

PORTRAIT

Lucas Evandro Farias Da Silva
Artiste circassien en devenir



SOMMAIRE



4 - DANS LE RÉTRO

Retour en images sur l'actualité des deux derniers mois

6 - VIE LOCALE

Toutes les actualités en bref

8 - ÉTAT CIVIL ET CITOYENNETÉ

Naissances, mariages et décès de janvier et février 2025
Inscriptions sur les listes électorales

9 - FOCUS

Agir concrètement face à la crise du logement

12 - CULTURE

La Fête de la Musique
L'imp(r)ossible week-end

13 - THERMALISME

Une station saint-pauloise reconnue

14 - ABESSE

L'appel de la forêt

15 - ENVIRONNEMENT

Aménagement du domaine de Poustagnacq

17 - AGENDA

Les temps forts de mai et juin 2025

18 - PORTRAIT : LUCAS EVANDRO FARIAS DA SILVA

Artiste circassien en devenir

20 - IL ÉTAIT UNE FOIS ...

Jean Molia Beauchamp

22 - VIE POLITIQUE

Expression des groupes politiques



Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC. Merci de déposer «Le Municipal» dans le conteneur papier d'un point tri ou d'une déchetterie si vous ne souhaitez pas le conserver après lecture.

Magazine municipal de la Ville de Saint-Paul-lès-Dax n°190 : Réalisation, rédaction et photos : Pôle Communication - Photo de Monsieur le Maire Julien Bazus et des élus : Studio Graph-Photo - Photo Les Paulettes : Antonio Llamas - Photos Thermalisme : Thermes Adour - Photos Il était une fois : CC Commons - Directeur de la publication : Monsieur le Maire Julien Bazus - Imprimerie : Dax imprimerie Barrouillet - Dépôt légal : Mai 2025. "Le Municipal" est distribué par les agents municipaux de la Ville de Saint-Paul-lès-Dax. Retrouvez toute l'information sur www.st-paul-les-dax.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville.



ÉDITO



Julien Bazus

Maire de Saint-Paul-lès-Dax
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

S'engager dans la vie publique locale, c'est choisir de regarder en face les réalités du quotidien, d'écouter, de comprendre, et surtout d'agir. C'est être aux côtés des Saint-Pauloises et des Saint-Paulois pour construire, jour après jour, une ville plus juste, plus humaine, plus protectrice.

Aujourd'hui, notre quotidien n'est plus isolé des vicissitudes du monde. Chaque matin, l'actualité venue d'ailleurs – parfois lointaine, parfois proche – nous interpelle. Le contexte international est instable, souvent inquiétant, et ses conséquences se font sentir ici aussi. Chacun pourra d'ailleurs observer que le trumpisme est même à l'œuvre sur notre territoire... Les crises se multiplient, les repères vacillent, et ce sont toujours les plus fragiles qui en paient le prix fort. Cette réalité, nous la regardons avec lucidité, mais aussi avec une volonté d'action.

Dans cette période troublée, l'Europe apparaît plus que jamais comme un rempart et un espoir. Unie, elle peut faire entendre une voix forte pour défendre nos valeurs démocratiques, notre souveraineté, notre pouvoir d'achat, nos solidarités, et porter haut les exigences d'une transition écologique et sociale devenue incontournable. Le mois de mai célèbre cette Europe que nous voulons fraternelle, solidaire et protectrice.

À Saint-Paul-lès-Dax, nous sommes convaincus que l'action municipale, proche des habitants, est un socle de stabilité et de confiance. Dans un contexte national marqué par le retrait progressif de l'État des services publics, nous avons fait le choix d'un budget ambitieux, rigoureux et tourné vers l'humain. Nous investissons dans les mobilités douces, dans des équipements modernes et accessibles, dans des services de qualité pour toutes les générations. Nous soutenons les associations, les clubs, la vie culturelle et le lien intergénérationnel, car ce sont eux qui font battre le cœur de notre commune.

Face aux vicissitudes du monde, une ville qui agit avec vous et pour vous.

Ce mois de mai sera aussi celui d'une grande fierté : Saint-Paul-lès-Dax devient avec l'UNICEF la première « Ville amie des enfants » des Landes. Une distinction qui honore notre engagement pour les droits de l'enfant, mais qui nous oblige aussi à poursuivre et renforcer nos actions. Dans un monde où ces droits sont trop souvent menacés, nous affirmons avec force notre volonté de protéger les plus jeunes.

Nous continuons également notre mobilisation face à la crise du logement, qui touche toutes les générations. Trop de jeunes peinent à accéder à l'indépendance, trop de familles doivent s'éloigner pour se loger, trop de seniors attendent une solution adaptée, trop d'habitants n'arrivent pas à rapprocher leurs parents pour s'en occuper. Nous refusons cette fatalité.

Nous construisons des réponses concrètes, avec des logements de qualité, une urbanisation harmonieuse, maîtrisée et respectueuse de l'environnement, dans un esprit de mixité et de cohésion. L'intérêt général doit prévaloir sur les ambitions pécuniaires dévorantes de quelques-uns.

Enfin, parce qu'on ne bâtit pas l'avenir sans mémoire, nous poursuivons notre travail sur le patrimoine communal. Le premier volet de la mission patrimoine s'achève. Il est le reflet de notre identité landaise, de notre histoire collective, et un socle précieux pour penser un développement harmonieux et fidèle à l'esprit saint-paulois.

Vivons pleinement le Printemps Citoyen. Soyons, ensemble, les acteurs d'une ville engagée, humaine et solidaire. Une ville où il fait bon vivre. Une ville pour toutes et tous.

Julien BAZUS

DANS LE RÉTRO



24^e Festival International des artistes de cirque de Saint-Paul-lès-Dax
Mars 2025

Spectacle « Les Paulettes » lors de la Dizaine
de la création au féminin
Mars 2025



Cérémonie du 19 mars
Mars 2025

150 maires présents à Saint-Paul-lès-Dax à l'occasion de
l'Assemblée générale de l'association des Maires des Landes
Mars 2025



Assemblée générale du Conseil local de la vie associative
Mars 2025



Journée sport USEP pour les écoles
Avril 2025



Atelier compost et plantations au verger paysager
avec le service des espaces verts
Avril 2025



Repas de quartier à Moustachon
Avril 2025



Conférence sur les nouvelles formes de
racisme avec la Ligue des droits de l'Homme
Avril 2025



Spectacle de l'école municipale de musique
Avril 2025



Journée famille à la salle du Capot
Avril 2025

EN BREF

UNE SALLE DU TEMPS LIBRE RÉNOVÉE POUR VOUS GARANTIR LE MEILLEUR ACCUEIL

Récemment rénovée, cette salle, essentielle à la vie locale saint-pauloise, offre désormais un espace modernisé et polyvalent, plus adapté aux besoins actuels.

Le remplacement des huisseries a permis une amélioration significative de l'isolation thermique de la structure. Les travaux d'étanchéité, des sols et sanitaires vont permettre une utilisation plus durable du bâtiment. Enfin, la réfection des peintures permet de moderniser l'espace, offrant un cadre plus lumineux, esthétique et accueillant. Un espace de stockage a été créé et l'accès à la cuisine est désormais facilité.

Inscrit dans le plan de modernisation des salles municipales, le montant des travaux s'élève à 151 170 € HT.



Une salle plus conviviale et plus adaptée aux besoins de la population

VILLE SPORTIVE

Saint-Paul-lès-Dax a récemment vibré au rythme du football européen en accueillant le Tour 2 des éliminatoires du championnat UEFA U17 2025. La Plaine des Sports a été le théâtre de rencontres internationales passionnantes entre le Danemark, la Grèce et la France. Nos Bleuets ont d'ailleurs terminé invaincus et se sont qualifiés pour les phases finales du 41^e championnat d'Europe U17 de l'UEFA (19 mai au 1^{er} juin, en Albanie) et de la 20^e coupe du monde U17 de la FIFA (3 au 27 novembre, au Qatar).

Mention particulière aux agents du service sport et stades pour la qualité des installations ayant permis la réussite de ce tournoi.



LE PRINTEMPS EST CITOYEN !

Le Printemps Citoyen saint-paulois, plus grand événement éco-citoyen des Landes, vous propose de nombreux rendez-vous et manifestations visant à renforcer la participation citoyenne et à promouvoir des valeurs fortes et engagées de démocratie, d'écologie, de partage et d'inclusion.



Retrouvez tout le programme sur st-paul-les-dax.fr ou en flashant ce QR Code



CANDATE : TOUS LES FEUX SONT AU VERT !

Une fois le permis de construire obtenu, il était nécessaire de garantir la pérennité financière de la centrale. C'est chose faite depuis le 25 mars dernier !

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a accepté que le prix de vente de l'électricité produite par la future centrale photovoltaïque soit garantie pour les vingt prochaines années ! Un point fondamental pour finaliser d'ici l'été le plan de financement de la construction avec les partenaires et les banques. En parallèle, les appels d'offres vont être lancés pour un début des travaux à l'automne. Rendez-vous le 25 juin à 18h sur site pour la pose du panneau de chantier.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Rendez-vous sur tesp.fr et cliquez sur « Je deviens actionnaire de Candate ».



UN « DIMANCHE À VÉLO » REVIENT LE 18 MAI DE 13H À 18H

Transformer la ville en un espace privilégié pour les cyclistes et les adeptes de rollers ou autres trottinettes, tel est le pari réussi de cet événement désormais traditionnel « Un dimanche à vélo ». Pour cette 5^e édition, organisée avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, profitez de rues sans voiture pour relier le lac de Christus au bois de Boulogne !



SIMPLY CITÉ : VOS DÉMARCHES EN UN CLIC

Retrouvez toutes vos démarches et l'actualité saint-pauloise dans votre application Simply Cité. Téléchargement gratuit sur l'App Store et Google Play.

À VOS AGENDAS



Événement culturel incontournable de l'été saint-paulois, le Festival Tempos du Monde vous propose un voyage haut en couleur, plein de partage et de convivialité.

Rendez-vous les 22 et 23 août au cœur de l'écrin de verdure du lac de Christus !

Toute la programmation en flashant ce QR Code



LE VERGER PAYSAGER S'ANIME

Deux événements sont organisés au cours du printemps pour vous faire découvrir la richesse de ce lieu unique, au cœur de la ville.

LE 17 MAI : SOIRÉE AU VERGER

- > 16h30 à 17h30 : plantations avec le service des espaces verts de la Ville ;
- > À partir de 17h : défilé de costumes en papier recyclé et végétaux, et élection du meilleur costume / atelier de confection à la demande ;
- > 19h : apéritif convivial façon auberge espagnole.

Apportez votre siège pliant pour compléter la présence des bancs et tables du site.

LE 6 JUIN : DÉCOUVERTE DU VERGER

Dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins », visite commentée à 11h. Au programme, mise en lumière de la micro forêt, des carrés d'herbes aromatiques, du verger d'espèces locales, de la permaculture. En présence du service des espaces verts. Inscription au 05 58 91 20 20.



L'ÉTAT CIVIL

Population

Février et mars 2025

Naissances

6 février : Azélia, Malvina, Carole Bourdarie
12 février : Keyssan, Mickael Gargowitz
22 février : Margot, Alma Lacoste
25 février : Gauthier, Louis, Charly Monsacré
26 février : Léo Vincent Larrazet

3 mars : Romane Coureau Deslous
13 mars : Leya Doumbia
17 mars : Ewen Destruels
17 mars : Lyam Benneceur
20 mars : Jeanne, Jeannine Laplace Daverat
25 mars : Maywen, Jean Fabien
26 mars : Kyarah Amato Duszinski
27 mars : Ethan, Awet Amanuel



Mariages

27 février : Louise-Anne Cécile Marie Madeleine Petit et Pierre-Etienne Jean Emile Bouillot

Décès

2 février : Marie Péducasse veuve Pressicaud
3 février : Gisèle, Sylviane Alcaraz
5 février : Roland Saugnac
7 février : Marie, Isabelle, Catherine Thiroux
7 février : Claude, Robert, Jean Andouard
9 février : Louis, Emile, Pierre, Léon Cherruault
12 février : Louis, Théodore, Julien, Auguste Frétard
16 février : Marie, Louise, Simone Esmary veuve Dupeyron
17 février : André, Lucien Dailly
18 février : Michel, Albert Pueyo
18 février : Victor, Tinihou Tereopa

19 février : Alain, Maurice Colomine
22 février : Marie Ginette Rivet veuve Antoinat
24 février : Agnès, Marie-Françoise Vincent
28 février : Yves, André, Georges Labadie

1^{er} mars : Gaston Pernot
2 mars : Michel, Joseph Hernandez
5 mars : Lilian Ranchou
13 mars : Gérard, Paul, Eugène Sauveur
13 mars : Thierry, Jean Pagenaud
18 mars : Simone Eliette Lataste veuve Desclaux
21 mars : Henri Saubusse
25 mars : Brigitte David épouse Bonnard
25 mars : Marcelle, Solange, Irène Pierre veuve Froustey

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout jeune ayant atteint l'âge de 16 ans et ce dans un délai de trois mois après sa date anniversaire. L'attestation de recensement est en effet indispensable pour toute inscription à un concours, examen, permis de conduire. Le recensement se fait en mairie sur rendez-vous (05 58 91 20 25) les mardis et jeudis matins, sur présentation de la carte d'identité ou du passeport du jeune ainsi que du livret de famille et d'une attestation de domicile des parents datant de moins de trois mois.

N.B. : l'inscription peut être effectuée par le jeune seul ou accompagné de ses parents, ou par les parents seuls sans la présence de leur enfant.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Droit civique fondamental en France, le vote est subordonné à une démarche administrative essentielle : l'inscription préalable sur les listes électorales de la commune de résidence. Cette inscription garantit votre capacité à participer aux différentes élections, qu'elles soient locales, régionales, nationales ou européennes.

La procédure est conçue pour être accessible à tous. Elle peut être réalisée en ligne ou bien en mairie, sauf situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est alors repoussé.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Renseignements au 05 58 91 20 25.





« *Nous croyons que même une ville de taille intermédiaire peut apporter de grandes réponses à la crise du logement.* » Cet engagement, Saint-Paul-lès-Dax l'a fait sien. Alors que, partout en France, et particulièrement dans notre département, l'accès au logement devient un frein à l'attractivité des territoires et pénalise les habitants, la municipalité agit avec détermination pour permettre à tous les publics de se loger, quels que soient son âge et sa condition sociale : étudiants, jeunes actifs, familles et seniors.



Résidence autonomie en construction, avenue du Maréchal Foch

Au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, la tension immobilière s'est accentuée. Les prix du foncier ont progressé de plus de 9 % en un an, tandis que la demande locative explose, portée par une démographie dynamique et une attractivité territoriale économique renforcée. Le département des Landes attire, mais il est difficile de proposer une réponse adéquate et immédiate à une demande de logement sans précédent.

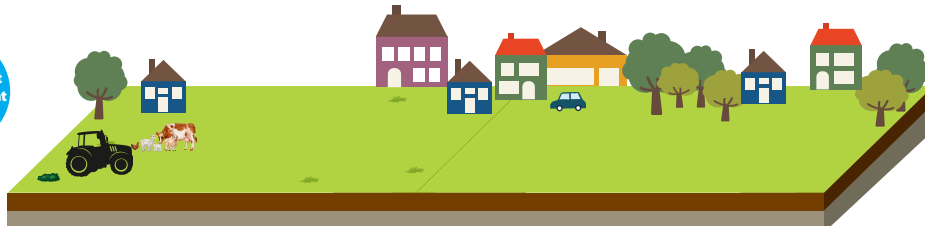
Consciente de cette évolution, les élus saint-paulois refusent d'être spectateurs et de subir une urbanisation galopante. **Dès septembre 2020, une délibération-cadre est venue structurer la politique locale du logement : reprise en main du foncier face à la spéculation immobilière, programmation urbaine à long terme et engagement vers une ville à énergie positive d'ici 2030.**

Conformément aux objectifs de la loi Climat et Résilience, la commune s'engage à réduire de 50 % les zones urbanisables d'ici 2035. Elle limite l'étalement urbain et privilégie la densification maîtrisée et harmonieuse, la réhabilitation et les projets en cœur de ville. Ses objectifs sont clairs : préserver la qualité de vie des habitants (exemple de l'étude sur l'Évolution d'Impact sur la Santé -EIS- réalisée en 2024 avec l'Agence Régionale de Santé ou encore de la volonté de placer les commerces à moins de 15 minutes à pied des logements) et promouvoir la mixité des logements, en proposant un catalogue riche et diversifié aux différents profils. En 2050, aucune terre agricole ni espace naturel ne pourra plus être urbanisé. Face à cet impératif, le choix a été fait de prendre les devants et de privilégier la densification et la requalification des friches, en développant des projets de construction en hauteur modérée, plutôt que d'étendre encore l'urbanisation.



OBJECTIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE EN 2050

2000 :
loi Solidarité et
Renouvellement
Urbain (SRU)



Période de référence sur la consommation des espaces verts, naturels et forestiers

2021 :
loi climat et
résilience



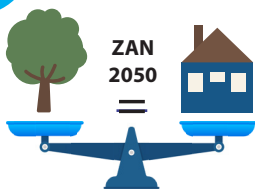
Réduction de 50% de la consommation des espaces verts, naturels et forestiers

2031 :
Objectif de
réduire
l'artificialisation
des sols de 50%



Réduction de l'artificialisation des sols

2050 :
Zéro
Artificialisation
Nette



ZAN
2050

MAÎTRISE DE L'URBANISATION ET CRÉATION D'UNE COULÉE VERTE

Dès le début du mandat, la municipalité a mis en place une stratégie foncière visant à limiter l'urbanisation et à promouvoir une ville toujours plus verte. Elle est déjà devenue propriétaire de plus de 200 hectares d'espaces naturels.

Après avoir fait l'acquisition de 43 hectares situés aux alentours de la minoterie de Poustagnacq, et de 130 hectares à Abesse, 8 hectares supplémentaires au lieu-dit « Les Braous » (en zone inondable) ont aussi rejoint le domaine communal et des parcelles avaient déjà été achetées précédemment dans le même secteur.

La maîtrise foncière le long du ruisseau de Poustagnac permet désormais d'envisager notamment l'aménagement de liaisons douces depuis le lac de Christus jusqu'au fleuve, pour le plaisir des nombreux promeneurs et cyclistes.

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE URBAIN : LA CHARTE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE

La Ville a souhaité se doter d'un outil technique et pédagogique permettant d'encadrer l'esthétique des futures constructions programmées. En s'appuyant sur les données recueillies dans le cadre de la mission d'inventaire du patrimoine menée sur la commune, une charte architecturale et patrimoniale a été conçue en privilégiant les formes et les styles les plus marquants de l'identité du territoire. Deux tendances ressortent distinctement : celle de l'écriture balnéaire qui a marqué les villas de la Belle Époque sous l'influence du thermalisme dacquois ; celle du régionalisme qui a façonné l'identité du Sud-Ouest durant la période de l'Entre-deux-guerres. Parcourez la charte en flashant ce QR Code.



UNE RÉPONSE DIFFÉRENCIÉE ET COMPLÉMENTAIRE SELON LES PUBLICS

En connexion directe avec l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée, la politique d'aménagement menée par la collectivité cible en priorité les étudiants, les jeunes actifs, les familles et les seniors.

> **POUR LES JEUNES ACTIFS**, souvent contraints de quitter la commune faute d'offres accessibles, la Ville déploie des solutions innovantes, telles que le Bail Réel Solidaire (BRS). Elle propose également différents modes de logements en adéquation avec les besoins et ressources : Logement Locatif Intermédiaire (LLI), Logement Locatif Social (LLS) pour les habitants aux revenus intermédiaires et location privative. Par exemple, les prochaines résidences de l'Orée du Yet ou d'Anguiaou permettront une **baisse de 30 % du prix d'achat**. Le futur quartier aux abords du lac proposera des logements intermédiaires à proximité des commerces et des services, favorisant l'ancrage de jeunes ménages.

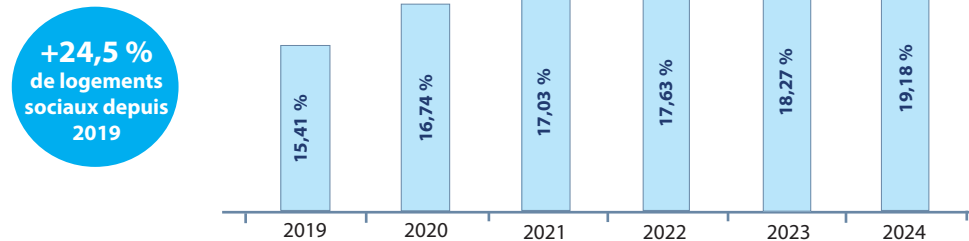
> **POUR LES FAMILLES**, l'entrée nord de la ville (secteur de Dustey) accueillera à la fois des logements familiaux sociaux et une résidence autonomie pour les seniors. La Ville soutient également la division douce des grandes maisons anciennes et l'habitat intergénérationnel, afin de répondre aux nouvelles attentes tout en préservant les liens familiaux et garantissant la mixité.

> **POUR LES SENIORS**, dont la part a progressé de 22 % entre 2011 et 2021, la municipalité a fait le choix de développer des logements intégrés aux projets immobiliers récents. Le quartier de La Pince, à l'ouest du lac de Christus, en est un exemple emblématique : accessibilité, énergie renouvelable, cadre paysager apaisé. Une résidence autonomie est également en cours de construction au quartier Dustey.

Avec 726 logements en cours de réalisation (Anguiaou, Le Lac, Dustey, Tallebay, Becadot, Odoa, Le Yet), la Ville affiche une dynamique constructive soutenue mais maîtrisée, associée à un développement des services publics adéquats. Sur ces opérations, 221 logements sociaux sont intégrés, soit un taux global de 30 %, conforme aux objectifs fixés par la loi SRU, dans le respect d'une mixité sociale harmonieuse.

Aujourd'hui, la commune recense 1 408 logements sociaux sur 7 341 résidences principales, soit 19,18 %, contre 16,74% en 2020. 61 logements seront réalisés d'ici à 2026, respectant ainsi **l'obligation légale fixée par l'État de 20% sur la globalité de la commune.**

Taux de logements sociaux à Saint-Paul-lès-Dax



La qualité urbaine est au cœur de toutes les opérations. En 2023, la municipalité a adopté une Charte architecturale et patrimoniale pour préserver l'identité gasconne de la commune. **Certains projets de constructions ont été refusés afin de préserver la cohérence paysagère, la qualité de vie des habitants installés et l'esprit traditionnel de plusieurs quartiers.**

La stratégie de développement repose également sur les orientations du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-h). À l'horizon 2025, Saint-Paul-lès-Dax prévoit la production totale de 924 logements, soit 28 % de la construction intercommunale, contribuant ainsi de manière déterminante à l'effort collectif tout en respectant ses engagements environnementaux, d'accès aux services publics et de qualité de vie. En partenariat avec l'État, la commune porte un projet ambitieux dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Le centre (re)deviendra une nouvelle centralité, mêlant logements, commerces, espaces publics végétalisés et lieux de vie. Le réaménagement de l'avenue de la Liberté et la création de pistes cyclables s'inscrivent dans cette volonté de rendre la ville plus accessible, plus verte, plus durable, et plus vivante. La rénovation du site de Toumalin y contribuera amplement. Saint-Paul-lès-Dax n'affiche pas seulement des intentions, mais agit avec détermination. Son ambition est de produire du logement pour toutes les catégories sociales, de maîtriser l'urbanisation, de préserver l'environnement, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer la qualité de vie. Face à la crise du logement, la collectivité et ses élus assument pleinement leurs responsabilités. Ils oeuvrent pour construire un modèle local de développement durable, fondé sur l'intérêt général et fidèle aux valeurs de solidarité, d'équité et d'innovation.



André Humeau

Adjoint au Maire, en charge des travaux, de l'urbanisme, de l'eau et des énergies

Se loger est devenu la préoccupation première des familles.

Saint-Paul, de par sa situation et son attractivité, fait partie de ces villes très prisées. Si nous en sommes fiers, il nous faut répondre à ce besoin sans excès, dans le respect des Saint-Paulois installés, des règles existantes d'urbanisme et de nos convictions.

C'est à dire assurer une qualité de vie tout en favorisant le vivre ensemble par une mixité sociale mais également intergénérationnelle durant l'ensemble du parcours de logement.

Nous nous employons à proposer le maximum de solutions de logement tant pour la location que l'accession ou l'hébergement, Logement Locatif Social (LLS) ou Logement Locatif Intermédiaire (LLI) pour la location, le Bail Réel Solidaire (BRS) pour l'accession.

Nous devons répondre également à différentes règles et objectifs nécessaires pour notre avenir :

- les règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-h) ainsi que ses prévisions formulées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- les objectifs fixés par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain
- et ceux de la loi Climat et Résilience.

La combinaison de ses trois obligations nous amène à une nouvelle structure de ville, basée sur des zones de densification raisonnées, dans le respect des aménagements existants (épannelage, voisinage, distance, végétalisation, etc.).

LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS), C'EST QUOI ?

Le bail réel solidaire (BRS) est un dispositif d'accession à la propriété. Il permet à des ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf, et à un prix abordable. Le principe du BRS est de dissocier le foncier du bâti pour baisser le prix des logements : vous achetez uniquement le logement et vous louez le terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour un loyer faible, en signant un bail réel solidaire d'une durée comprise entre 18 et 99 ans.

À Saint-Paul-lès-Dax, une première opération BRS est en cours de réalisation à l'Orée du Yet, route d'Angouade.

Vous êtes intéressés ?

Contactez la mairie au 05 58 91 20 20.

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), créée par la loi ELAN (loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), aide les villes à redonner vie à leur centre. Elle réunit l'État, les collectivités et des partenaires privés autour de projets concrets, avec des avantages juridiques et fiscaux.

Quatre ans de travaux administratifs ont enfin permis à la Ville d'intégrer ce dispositif. À Saint-Paul-lès-Dax, l'ORT soutient un projet ambitieux dans le quartier du centre ville. Ce secteur, longtemps laissé de côté, vise à accueillir des logements (y compris étudiants), des commerces, des services et des espaces verts.

L'ORT permet de bénéficier de nouveaux leviers pour revitaliser le centre-ville, dans un périmètre compris entre le lac, Truol, le pont de la gare et Toumalin.



Résidence XL habitat l'Écureuil, avenue de la Résistance

FÊTE DE LA MUSIQUE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

LA MUSIQUE AUX QUATRE COINS DE LA VILLE ET DURANT TOUTE LA JOURNÉE, POUR BIEN DÉMARRER L'ÉTÉ !

CENTRE-VILLE

Place du marché Baheigne

>> 10h - 11h

Concert de l'École municipale de musique.

>> 11h - 12h

Concert de l'Harmonie de Christus.

>> 12h30 - 13h30

Outlaw Country Dancers

Démonstrations et initiations de danse country.

>> 14h - 16h

Banda Los Chocarreros

Traditionnel, Rock basque, variété française, airs mexicains.

MÉDIATHÈQUE LOUISE MICHEL

1 bis rue des Bruyères

>> 10h30

Dictée « Le rendez-vous sans faute »
Sur le thème de la musique.

>> 16h30 - 17h30

Chorale de l'Amitié saint-pauloise.

ARÈNES - LAC DE CHRISTUS

>> 18h - 20h

Ultrason

Groupes locaux en live : rock, chanson française, blues.

>> 20h - 2h

Carte blanche au YOU-F

20h : tremplin musical (vote du public)

21h30 : concert des finalistes

00h : DJ set jusqu'à 2h .

Restauration et buvette assurées toute la soirée par l'association YOU-F.



Toute la programmation sur
st-paul-les-dax.fr

Théâtre

UN IMP(R)OSSIBLE WEEK-END

AMATEURS DE THÉÂTRE D'IMPRO, LA VILLE DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX ET LA COMPAGNIE LES KESKONFÉ VOUS PROPOSENT UN WEEK-END PLACÉ SOUS LE SIGNE DU RIRE, DU PARTAGE ET DE LA BONNE HUMEUR, DU 16 AU 18 MAI À L'ESPACE FÉLIX ARNAUDIN. UN RENDEZ-VOUS À NE MANQUER SOUS AUCUN PRÉTEXTE !

>> VENDREDI 16 MAI

« Apéro Impro » des Keskonfé

18h - Tout public - Gratuit

« Casseroles »

Par la compagnie des Travaux Finis

On se trimballe tous quelques casseroles dans la vie. Alors mieux vaut apprendre à cuisiner dedans pour la rendre plus savoureuse !

20h30 - Tout public

Gratuit - 10 ans. Entrée 10€



La joyeuse troupe des Keskonfé

>> SAMEDI 17 MAI

Atelier découverte de l'impro

Un atelier d'initiation à l'improvisation théâtrale d'où vous sortirez avec les clefs du fabuleux monde des possibles !
17h à 19h - Tout public - Tarif : 5€

« Apéro Impro » des Keskonfé

18h - Tout public - Gratuit

« Destin ! »

Par la compagnie des Travaux Finis

Un signe du zodiaque, une carte de tarot, un animal totem ou un objet : c'est vous qui choisissez l'élément autour duquel leurs destins vont se lier et les comédiennes improvisent le reste ! Même si rien ne se passe dans l'ordre chronologique et que les Ladies ne sont jamais là où on les attend, elles écrivent en temps réel les grands moments de leurs vies dans les lieux et aux périodes que vous leur suggérez.

20h30 - Tout public, à partir 8 ans

Gratuit - 10 ans

>> DIMANCHE 18 MAI

Atelier parents/enfants

Découvrez les joies du théâtre d'impro en famille.

10h à 12h - Famille - Tarif : 5€

Au sommet ! Match Keskonfé VS Ligue d'improvisation du Québec

Créé en 1977 au Québec, ce show n'en finit pas d'épater son public. 2 équipes de 5 joueurs, 1 arbitre, et c'est parti pour 90 mn de joutes libres et virtuoses entre les maîtres du spontané. Un match de haut vol à ne manquer sous aucun prétexte !

15h - Tout public

Tarif 10€ - Gratuit - de 10 ans

Réservations

<https://www.helloasso.com/associations/les-keskonfe>

Renseignements au 05 58 91 20 67
saint-paul-les-dax.fr

UNE STATION RECONNUE À DESTINATION DES SAINT-PAULOIS

LA STATION THERMALE DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX, CONNUE ET RECONNUE POUR SES SOINS EN RHUMATOLOGIE (LOMBALGIE, ARTHROSE, ETC.) ET PHLÉBOLOGIE (INSUFFISANCE VEINEUSE, PHLÉBITES, ETC.), N'A CESSÉ DE SE DÉVELOPPER DEPUIS 1983.

Tout en conservant et en développant des soins de qualité dans ces deux orientations, elle s'est également engagée sur le chemin du traitement de nouvelles pathologies comme la fibromyalgie (douleurs diffuses persistantes, fatigue intense, troubles du sommeil ...) ou encore les soins post cancer du sein. Le groupe Thermes Adour, fort de ses trois établissements et unique groupe thermal sur la commune, s'attache aussi à se diversifier.

DE NOUVELLES FORMULES DE CURE POUR TOUS

Si le traditionnel format de trois semaines de soins en matinée reste de mise, la prise en charge d'alternatives attire un nouveau public, notamment les actifs :

- >> Les cures du soir, de 17h à 20h, permettent aux actifs de continuer leur activité professionnelle.
- >> Les cures méridiennes, de 14h à 17h, s'adaptent à ceux qui souhaitent suivre leurs soins en fonction de leur rythme de vie ;
- >> Les mini cures de 5 jours accessibles à tous sans prescription médicale (non prises en charge par l'Assurance Maladie) sont un moyen de retrouver vitalité physique et psychique (jambes lourdes, forme, détente, etc.) grâce à des soins thermaux adaptés : aérobains, hydrojets, bains hydromassants, bains carbogazeux, douche au jet, etc.



En complément du thermalisme, des packages ou « formules courtes » sont proposés à destination de publics actifs en recherche de détente : les forfaits proposés combinent balnéothérapie, soins détente, soins thermaux, activités sportives et spa. Ce dernier propose des formules bienfaitrices et relaxantes.

LE BIEN-VEILLIR ET LA PREVENTION AU CŒUR

Les Thermes de Christus proposent aux séniors, sur la base du volontariat, de suivre le programme ICOPE recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et soutenu par le Ministère de la Santé et de la Prévention. Ce programme invite à repérer précocement les facteurs de fragilité, à mesurer et préserver 6 fonctions : locomotion, état nutritionnel, santé mentale, cognition, audition et vision, au moyen d'outils numériques et de quelques épreuves simples réalisées pendant la durée de la cure.

UN THERMALISME VERT

Le thermalisme est par essence une activité de santé tournée vers la nature. À Saint-Paul-lès-Dax, l'eau thermale et le péloïde (boue) constituent des ressources naturelles uniques puisées dans le sol, que le groupe Thermes Adour souhaite préserver en s'inscrivant dans des politiques vertueuses :

- >> Thermes Adour consommait 170 tonnes de déchets plastiques par an pour les cures. Depuis 2023, le groupe thermal fait disparaître définitivement le plastique des espaces de soin (unique dans le thermalisme en France), remplacé par une matière innovante biosourcée, en collaboration avec la société O'Minéral : un film 100 % écologique, en amidon de féculé de pommes de terre. Depuis janvier 2025, l'intégralité des draps de soins saint-paulois sont collectés par la société Les Alchimistes pour être valorisés en compost et revenir ainsi dans la nature.
- >> Le limon qui concourt à la création du péloïde, prélevé au cœur de la nature, est reversé après utilisation sur les berges de l'Adour pour combler les carrières d'extraction.
- >> Les calories présentes dans l'eau thermale, naturellement chaude, sont recyclées et mises au profit du chauffage des établissements (géothermie).

UNE OFFRE SPÉCIALE POUR LES SAINT-PAULOIS

VOUS ÊTES SAINT PAULOIS ?

Choisissez les Thermes de Christus pour suivre votre cure thermique conventionnée en 2025

ET NOUS VOUS OFFRONS

un **Pass'Sport & Santé**

3 activités complémentaires collectives au choix parmi :
sophrologie, gym santé, pilates douceur, relaxation par la danse, qi gong, atelier arthrose, sommeil et nutrition santé

Vous avez 70 ans ou plus?
bénéficiez d'une consultation prévention santé

ARTHROSE, MAL DE DOS, RHUMATISMES, INSUFFISANCE VEINEUSE, JAMBES LOURDES, FIBROMYALGIE ET TROUBLES DU SOMMEIL

Offre réservée aux habitants de Saint-Paul-lès-Dax.

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS :
05 58 90 60 85 - www.thermes-dax.com



THERMES ADOUR
Thermalisme depuis 1986
Dax et Saint-Paul-lès-Dax

PORTES OUVERTES AUX THERMES DE CHRISTUS LE JEUDI 15 MAI 2025 À 18 H

L'APPEL DE LA FORÊT

PROPRIÉTÉ COMMUNALE DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2023, LE DOMAINE D'ABESSE SORT PROGRESSIVEMENT DE L'OUBLI DANS LEQUEL IL ÉTAIT TOMBÉ DEPUIS QUARANTE ANS. LA RENAISSANCE D'UN QUARTIER À PART ENTIÈRE !

Une attention toute particulière est portée à son massif forestier dont l'entretien, trop longtemps négligé, demeure une priorité. Cela dans le respect du plan de gestion validé à la fin de l'année 2023, qui donne les clés pour **préserver le riche patrimoine des lieux, tout en garantissant sa meilleure valorisation et la plus grande sécurité aux différents usagers.**

DES TRAVAUX FORESTIERS DU PRINTEMPS À L'AUTOMNE

Située en zone péri-urbaine, la forêt d'Abesse est un espace pluriel (diversité des essences et des milieux -dont certains rares-, fréquentation régulière du public, bâtis nombreux, présence d'arbres remarquables, etc.) qui nécessite un entretien adapté. Elle est régie selon les principes de la sylviculture mélangée à couvert continu, qui consistent à ne pratiquer aucune coupe rase, à favoriser la diversité des essences, à produire du bois de qualité ou encore à laisser sur place les bois à dendro-microhabitats qui favorisent la biodiversité.

Des opérations d'abattage et de débardage ciblées ont ainsi débuté à la mi-avril et dureront jusqu'à la fin du mois de novembre, en fonction des conditions climatiques et selon un cahier des charges spécifique ; elles seront interrompues du 1^{er} juillet au 31 août. Il est déconseillé aux usagers de fréquenter les zones concernées, et des panneaux ont été positionnés pour la parfaite information des usagers. Toutes les dégradations engendrées par les opérations d'abattage et de débardage seront au final remises en état. Ces travaux font suite à ceux déjà menés à proximité de la ferme de Lesbroyes, et qui ont permis d'aménager des espaces de pâture prochainement investis par un troupeau de vaches landaises et un autre d'ovins.



UNE FORÊT ÉCOLE POUR DE FUTURS INGÉNIEURS



Les étudiants de 2^e année en pré-spécialité « Forêts : Gestion, Protection et Valorisation » de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques « Bordeaux Sciences Agro », qui ont suivi le module de gestion forestière, ont à nouveau mis leurs connaissances en pratique au cœur de la forêt d'Abesse. L'occasion pour eux d'assurer le suivi du plan de gestion de la forêt, de procéder au marquage et à la sauvegarde des dendro-microhabitats (avec un triangle rouge renversé), de découvrir les différents modes de gestion des forêts (régulier, irrégulier, mélange, couvert continu) et de marquer les coupes d'éclaircies.



GESTION/RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION DES BERGES DU RUISSEAU DE POUSTAGNAC

Compétent en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, le Syndicat mixte du bas Adour maritime a réalisé durant trois semaines des travaux au niveau du château des anciens maîtres des forges. Déclarés d'intérêt général par arrêté inter-préfectoral du 19 janvier 2021, ils s'inscrivent dans le cadre de son Plan pluriannuel de gestion et font suite à une première intervention il y a trois ans près de l'étang de la Courbe. L'objectif est de rétablir le libre écoulement des eaux par l'enlèvement sélectif des embâcles, de maintenir les berges en bon état et de les sécuriser par l'abattage sélectif de la végétation (arbres morts ou penchés, espèces non adaptées à la végétation de bord de cours d'eau). Plusieurs secteurs n'ont pas été concernés pour préserver certaines fonctionnalités du cours d'eau, et des arbres accessibles des deux rives ont été maintenus en l'état afin de permettre à la faune de pouvoir traverser.



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS ...

Prochainement, des sentiers de randonnée seront balisés et permettront la découverte de l'histoire d'Abesse et la richesse de son milieu.

Une passerelle sera notamment installée au-dessus du ruisseau à l'extrémité sud du domaine, réalisée par les élèves du lycée Haroun Tazieff avec le bois d'acacia prélevé sur site.

AMÉNAGEMENT DU DOMAINE DE POUSTAGNACQ

ACQUIS PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX À L'ÉTÉ 2022, LES 43 HECTARES SITUÉS À PROXIMITÉ DE LA MINOTERIE VONT ÊTRE PARTIELLEMENT AMÉNAGÉS À PARTIR DE CETTE ANNÉE.

Lors de la séance du Conseil municipal du 27 mars dernier, les élus ont validé à l'unanimité la convention de mise à disposition du « marais » à la Fédération des Chasseurs des Landes (FDC40) pour une gestion écologique de cet espace dans le cadre de compensations environnementales. Un plan pluriannuel a été défini pour la période 2025-2039, d'un montant de 388 774€ pris en charge intégralement par la FDC40.

Experte dans la réhabilitation, la conservation et la gestion des zones humides depuis plus de quarante ans, cette dernière a défini 17 fiches actions en concertation avec la Municipalité. Les objectifs sont les suivants :

> **amélioration et restauration des fonctionnalités de la zone humide** : restauration des fonctionnalités hydrauliques, maintien et optimisation des milieux prairiaux, gestion douce des milieux boisés (haies et bosquets) ;

> **maintien et amélioration des conditions d'accueil de la biodiversité** : favoriser l'accueil de l'avifaune migratrice et hivernante, maintenir et favoriser les bois morts et sénescents, maintenir et favoriser la faune piscicole d'intérêt, améliorer les connaissances écologiques ;

> **lutte et veille contre les espèces exotiques envahissantes** : lutte et veille contre les espèces floristiques et faunistiques envahissantes, dont la jussie ;

> **communication et valorisation du patrimoine naturel saint-paulois** : réalisation de supports fixes intégrés dans le paysage à destination du grand public, connexion des parties est et ouest du site par la création d'une voie douce (côté rocade).



Une démarche qui s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de préservation et de valorisation des espaces naturels communaux, à la richesse bien souvent insoupçonnée.

AGIR POUR L'INCLUSION

Handicap

INSTANCE DÉMOCRATIQUE, LE CONSEIL LOCAL DU HANDICAP (CLH) OEUVRE POUR MENER ET RENFORCER UNE POLITIQUE ACTIVE SUR LA COMMUNE EN MATIÈRE DE HANDICAP.

Il permet à la Ville d'adapter ses services publics, ainsi que les événements et loisirs qu'elle propose, afin d'en faciliter l'accès à toutes les personnes en situation de handicap.

Il met en synergie l'ensemble des acteurs et favorise l'échange de manière plus approfondie et constructive autour de l'accessibilité des services municipaux, de l'intégration des enfants au sein des accueils de loisirs et écoles de la commune, des transports adaptés, d'une offre culturelle adaptée, etc. Enfin, le CLH participe à la mise en place de nouveaux projets plus pertinents et efficaces.

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS PROPOSÉES AVEC LE CLH :

> **Séance de dédicaces** avec Muriel Pickaerts, le 24 mai à la médiathèque Louise Michel ;

> **Exposition artistique** organisée par l'association Landes et Cape, du 30 mai au 4 juin à la Grange de Christus ;

> **Festi'Run, course et marche solidaire**, proposée en partenariat avec l'Association APF-France handicap, le 6 juin à 18h au lac de Christus.



Festi'Run 2024

CRÈCHES KOKOON

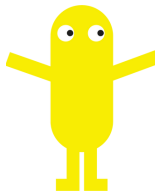
PLACES DISPONIBLES

- ✓ Un accueil **bienveillant** et **sécurisé**
- 🕒 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- 👣 12 enfants maximum : suivi personnalisé
- 📁 Contrat entreprise possible

La crèche KoKooN est un endroit très agréable, les personnes qui y travaillent m'inspirent beaucoup de confiance et de bienveillance. Je laisse Anna avec plaisir en sachant qu'elle passera un bon moment.



**Contactez-nous
dès maintenant !**



223 avenue des Lacs
40990 SAINT-PAUL-LÈS-DAX

05 58 56 23 74
kokoondeslacs@creches-kokoon.fr

Audilab Saint-Paul-lès-Dax, audioprothésistes D.E. spécialistes de la correction auditive. Déjà 1 an à vos côtés !

Votre centre Audilab Audition Delmas fête sa première bougie

Il y a un an, nous ouvrons nos portes avec une ambition claire : vous offrir un service de qualité, humain et à la pointe de la technologie. Aujourd'hui, nous sommes fiers de souffler notre première bougie à vos côtés !

Zoom sur l'équipe : La force d'un duo professionnel et passionné

Depuis l'ouverture du centre il y a un an, notre équipe reste inchangée, portée par la même passion et le même engagement. Pauline, audioprothésiste D.E., met son expertise et sa bienveillance au service de chaque patient pour un accompagnement personnalisé.

À ses côtés, Océane, assistante audioprothésiste, vous accueille tous les jours avec professionnalisme et empathie, garantissant une expérience fluide et chaleureuse. Ensemble, elles forment un duo complémentaire où l'écoute, le conseil et l'accompagnement sont au cœur de leur mission.

Audilab
Ensemble, pour une belle écoute

Les services du centre Audilab

Votre bien-être auditif, notre priorité

Nous proposons également un large éventail de services avec toujours la même exigence de qualité et de proximité : un **dépistage auditif gratuit** permettant d'évaluer votre audition et de consulter un médecin ORL en cas de besoin; un **essai gratuit** de 30 jours d'appareils auditifs, sur prescription médicale, pour tester et choisir la solution la plus adaptée; ainsi que des **protections auditives sur mesure**, qu'il s'agisse de protections anti-bruit ou anti-eau, conçues selon vos besoins professionnels ou personnels.

Optimisez votre audition : du matériel de dernière génération, avec les tests Framatrix et ACT (Adaptive Communication Test)

Chez Audilab, nous utilisons des tests de pointe comme le **Framatrix** et l'**ACT** pour évaluer vos capacités à comprendre dans des environnements complexes et bruyants.

Ces tests nous permettent de personnaliser les réglages de vos aides auditives afin de vous offrir une expérience d'écoute sur mesure.

Venez découvrir ces technologies avancées chez Audilab pour améliorer votre qualité de vie auditive.



Océane Barban, assistante et Pauline Petiot, audioprothésiste D.E.

"Nous sommes ravies de vous accueillir dans un cadre où l'écoute et l'accompagnement sont une priorité."



SAINT-PAUL-LÈS-DAX

214 avenue du Maréchal Foch - 40990 Saint-Paul-Lès-Dax
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
05 58 73 85 99 ou prise de RDV en ligne sur Doctolib
Retrouvez tous nos centres sur www.audilab.fr

AGENDA

RENSEIGNEMENTS

Service vie associative : 05 58 91 20 29 - Service des sports : 05 58 91 20 46
Service culture : 05 58 91 68 53 - Médiathèque Louise Michel : 05 58 91 20 68

MAI - JUIN 2025

Jusqu'au 29 mai

Exposition « Résonnances »

Peinture et dessin

Par Jean-Marie Salanié et Delphine Lahens

Grange de Christus – 14h à 18h (du mardi au vendredi)

Entrée libre

Du 16 au 18 mai

L'imp(r)ossible week-end de Félix

Espace Félix Arnaudin (lire p.12)

Dimanche 18 mai

Dimanche à vélo

Organisé avec la Communauté

d'Agglomération du Grand Dax

Lac de Christus à Bois de

Boulogne – 13h à 18h

(lire p.7)



Samedi 24 mai

Présentation de l'ouvrage sur le patrimoine

saint-paulois

Avec Kévin Laussu

Abesse – 14h à 17h

Mardi 27 mai

Cérémonie commémorative de la

journée nationale de la Résistance

Monument aux morts – 12h15

Mercredi 28 mai

Conseil municipal

Hôtel de Ville – 19h

Du 30 mai au 4 juin

Exposition artistique

Proposée par Landes et Cape

Grange de Christus – 14h à 18h (sauf 30 mai et 1^{er} juin de

10h à 18h)

Vendredi 30 mai

Ateliers gourmands :

« On ne naît pas citoyen, on le devient »

Proposés par le Conseil de quartier de Metges et la Ligue des droits de l'Homme

Place du Marché Baheigne – 18h30

Repli à la Fabrique du lien en cas de pluie

Vendredi 6 juin

Festi'Run - Challenge sportif, ludique et solidaire

Proposé par l'APF-France handicap

Restauration possible sur place

Lac de Christus – 18h (lire p.15)

Vendredi 6 juin

Visite guidée à la découverte du verger paysager

Verger paysager - 11h à 12h (lire p.7)

Du 10 au 12 juin

Très Court International Film Festival

Espace Félix Arnaudin – 20h30

Jeudi 12 juin

Sea, Food and Sun

Foodtrucks et DJ

Lac de Christus (près de la

grange) - 19h à 23h



Jeudi 12 juin

Festival des Abbayes

Franck Tortiller (Vibraphone) et Misja Fitzgerald Michel (Guitare).

plus d'infos sur festivaldesabbayes.org

Église - 20h30

Mercredi 18 juin

Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Parvis de l'Hôtel de Ville – 12h

Mercredi 18 juin

Journée éco-citoyenne

Ramassage des déchets au lac de Christus

Lac de Christus – 14h à 18h

Jeudi 19 juin

Conférence

« Les bienfaits du sport

à tout âge »

Grange de Christus – 10h



Jeudi 26 juin

Conseil Municipal

Hôtel de Ville – 19h

Samedi 21 juin

Fête de la Musique

Centre-ville, médiathèque et lac de Christus

Toute la journée (lire p.12)

Samedi 28 juin

Théâtre d'improvisation

Les Keskonfé rencontrent La Boite à Idée de Pau

Espace Félix Arnaudin – 20h30

Calendrier sous réserve de modifications



“ En piste ! ”

Lucas Evandro FARIAS DA SILVA

Artiste circassien
en devenir

Peux-tu te présenter à nos lecteurs ?

J'ai 11 ans et suis originaire de Cayenne, en Guyane. J'habite à Saint-Paul-lès-Dax depuis deux ans, au quartier de La Pince et suis élève en classe de 6e au collège Jean Moulin. J'apprécie la danse et le chant, mais le cirque est ma véritable passion !

Peux-tu nous raconter ce qui t'a amené au cirque, et plus particulièrement au hula hoop, et comment tu as appris cette discipline ?

J'ai découvert l'univers fascinant du cirque grâce à mon cousin, cracheur de feu dans un cirque au Brésil. Un jour, il est venu se produire avec son cirque non loin de l'endroit où nous vivions en Guyane. J'avais 6 ans et assister à cette représentation a été pour moi un véritable déclic, une révélation.

Quelques temps plus tard, l'étincelle du cirque s'est ravivée par hasard. Alors que nous faisons des courses pour l'anniversaire de mon frère, j'ai acheté mon premier cerceau. J'ai alors commencé à m'entraîner au hula hoop, en autodidacte, en regardant des vidéos sur internet et en créant mes propres numéros. Depuis un peu plus d'un an maintenant, j'ai la chance de suivre des cours au sein de l'école de cirque Alex Galaprini, à Capbreton. Cet encadrement me permet de progresser en bénéficiant de conseils avisés.

Comment se passe ta vie quotidienne entre l'apprentissage à l'école de cirque de Capbreton et ta scolarité au collège Jean Moulin ?

Je me rends deux fois par semaine à l'école de cirque. Le mercredi midi, c'est un peu la course : je sors du collège, je me prépare rapidement, je charge mes cerceaux et en route pour Capbreton. Le samedi, le rythme est quand même beaucoup plus tranquille, même si je dois me lever assez tôt.

Quelles sont les techniques que tu as pu apprendre jusqu'à présent ?

Techniquement, j'ai appris à tendre les pointes pour rendre mes figures plus élégantes et visuellement plus abouties. Parallèlement, je travaille beaucoup à développer ma présence scénique et ma relation avec le public, pour que mes spectacles soient encore plus magiques et captivants.

Qu'est-ce qui te motive chaque jour à t'entraîner et à vouloir présenter ton numéro ?

Je m'entraîne presque tous les jours à la pratique du hula hoop, dans mon salon ou au pied de mon immeuble, où je vis avec ma mère et mes trois frères et sœurs. Ce que j'aime avant tout, c'est m'entraîner et perfectionner mes figures. Mais ce qui me motive vraiment, c'est transmettre des émotions et émerveiller les spectateurs.

Où as-tu produit ton numéro de cirque jusqu'à présent ?

J'ai participé à plusieurs spectacles avec l'école de cirque Alex Galaprini. Je me suis également produit dans les arènes

de Saint-Paul-lès-Dax pour le club taurin, dans des écoles, des collèges, pour le Téléthon, au Festival du cirque de Saint-Paul-lès-Dax et, tout récemment à la Fabrique du Lien. Il m'arrive aussi de proposer des spectacles de rue improvisés dans mon quartier. Mon souvenir le plus fort reste ma première apparition dans les arènes, devant un vrai public.

Raconte-nous ton ressenti lors de ta représentation au Festival International des Artistes de Cirque de Saint-Paul-lès-Dax qui s'est déroulé au mois de mars dernier ?

J'étais un peu stressé et nerveux à l'idée de me produire devant un public aussi nombreux, d'être observé par des professionnels reconnus dans le métier et de croiser d'autres artistes du cirque. Mais le moment le plus fort de cette expérience a été mon entrée en piste, encouragé par les applaudissements du public. Cela a balayé mon stress et j'ai ressenti une grande joie.

Tu as été contacté pour participer à l'émission « La France a un incroyable talent ». Que représente cette opportunité pour toi ?

Après avoir vu ma prestation au Festival du cirque de Saint-Paul-lès-Dax, Rose Aubry de l'émission a contacté ma mère. C'est une grande opportunité pour moi de pouvoir partager cette passion et cet art du cirque à toute la France. J'espère impressionner le jury mais, même si je ne suis pas retenu, cela sera déjà une belle expérience.

Quels sont tes rêves et projets pour l'avenir dans l'univers du cirque ?

J'aimerais devenir artiste de cirque professionnel et rejoindre le cirque Maximus au Brésil, participer au Festicirque en Suisse, et pourquoi pas briller un jour dans « America's Got Talent » à Los Angeles ou encore vivre l'expérience du Cirque du Soleil. Je m'entraîne aussi dans d'autres disciplines que sont le trapèze ballant et les sangles aériennes, et j'aimerais continuer à progresser.

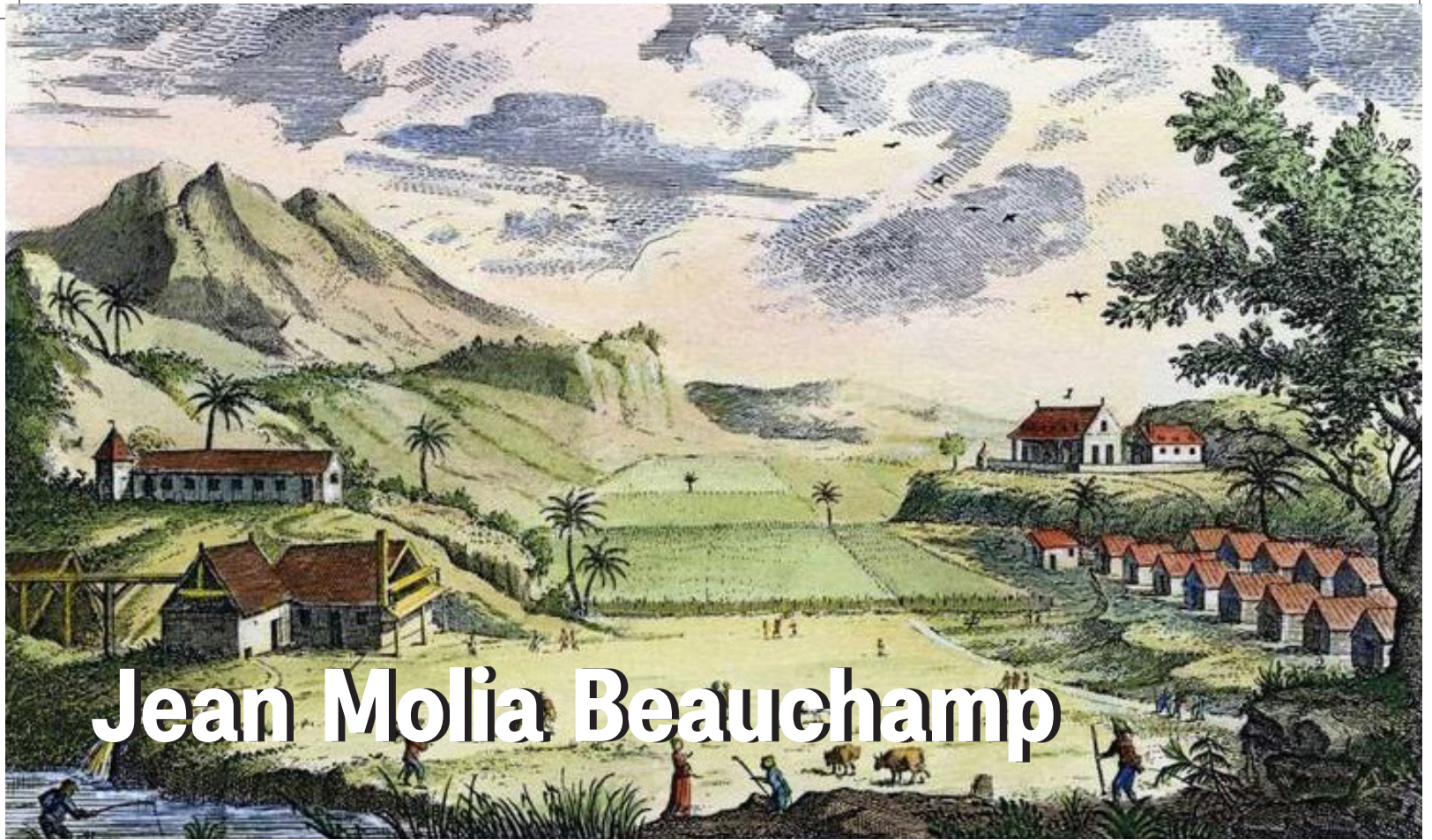
Est-ce que tu as prévu de participer à des projets à Saint-Paul-lès-Dax ou avec d'autres enfants saint-paulois ?

J'aimerais proposer un spectacle au Grand Mail pendant de la période de Noël. J'effectue régulièrement des entraînements au cœur de mon quartier. Ces moments sont aussi l'occasion de partager avec d'autres enfants avec lesquels j'échange sur ma passion pour les arts du cirque ; nous essayons des figures ensemble et je leur montre mes numéros.

Quel message voudrais-tu transmettre aux enfants qui n'osent pas suivre leur passion ?

Croyez en vos rêves ! Tout est possible si l'on ose y croire et que l'on s'en donne les moyens. J'ai commencé tout en bas, sans expérience particulière et, aujourd'hui, j'ai la chance de monter sur scène pour émerveiller les gens.



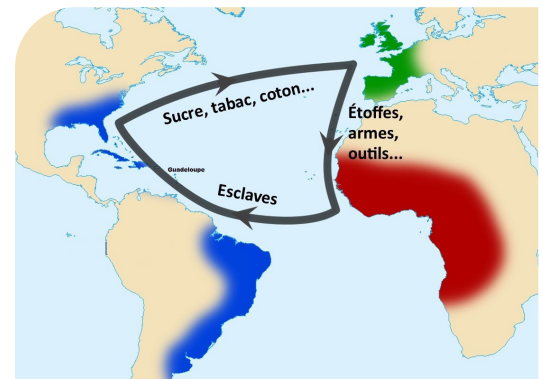


Jean Molia Beauchamp

Représentation d'une habitation-sucrierie aux Antilles en 1762

DISTANTES DE PRÈS DE 6 500 KM, SAINT-PAUL-LÈS-DAX ET LA GUADELOUPE VOIENT LEUR DESTIN LIÉ DÈS LE 18^E SIÈCLE PAR LE PARCOURS ATYPIQUE D'UN CHALOSSAIS, SUR FOND DE COLONISATION ET D'ESCLAVAGE.

Fils du négociant Guillaume Molia et de Marie Malet, Jean Molia naît le 8 juillet 1748 dans la propriété maternelle de Beauchamp à Donzacq, petit village de Chalosse. Le royaume de Louis XV est alors impliqué dans deux conflits majeurs, la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763), et perd le contrôle d'une grande partie de son empire colonial (Nouvelle-France, Indes). Subsiste le fleuron des Antilles (Saint-Domingue, Martinique, Guadeloupe), où domine la culture de la canne à sucre, au cœur d'un commerce triangulaire institué au 16^e siècle : depuis l'Europe, des navires chargés de pacotille (étoffes, armes, outils) gagnent les côtes africaines pour acquérir des captifs, qui sont ensuite transportés dans les colonies où ils sont échangés contre les matières premières produites dans les plantations esclavagistes (sucre, café, cacao, coton, tabac) ; ces dernières étant en retour revendues dans les ports européens.



Un commerce triangulaire inhumain

“
Un colon
landais
nommé

Molia Beauchamp

”

Surnommé le « Bien-Aimé », le roi est très impopulaire à Paris mais apprécié en province, à l'image de la famille Molia fervente monarchiste. Soucieux de défendre un empire français menacé par les populations autochtones et les puissances étrangères, Jean embarque le 22 juillet 1768 au Havre à bord du navire négrier « Les Deux Sœurs » en direction de la Guadeloupe.

UNE NOUVELLE VIE SOUS LES TROPIQUES

Après un long voyage, il s'établit à Port-Louis, grand port sucrier au nord de Grande-Terre. Il officie en tant que capitaine de milice d'artillerie, placé sous l'autorité directe du gouverneur. Présente dans chaque quartier et composée de civils, la milice est un appui à l'armée pour la protection des biens et intérêts du royaume mais aussi des grands propriétaires. L'esclavage est le socle de la société coloniale, puisque l'île compte seulement 15% de colons et 80% de captifs liés par une organisation agricole qui repose sur le système de l'habitation-sucrierie (253 sont recensées en 1739).

Il était une fois ...



Gravure d'esclaves coupant la canne à sucre

La production se déroule en étapes successives, dans trois bâtiments distincts. Le moulin permet d'abord de broyer les cannes grâce à des rouleaux, mus par l'eau, le vent et surtout la force animale. Puis, c'est le passage dans la sucrerie où plusieurs cuves sont chauffées individuellement par un foyer. Le sucre est enfin affiné dans des moules en bois ou en terre cuite au sein de la purgerie. Les résidus d'écume et de mélasse non cristallisable sont distillés dans la vinaigrerie et donnent le tafïa.

La maison du propriétaire est bien souvent modeste, composée généralement de trois pièces en enfilade, sans étage et avec galerie. Les esclaves logent dans des cases à nègres, disposées sur une ou plusieurs rangées : ces petits bâtiments rectangulaires, d'environ 6 m sur 3, sont en matériaux périssables construits sur poteaux. Il existe aussi deux cimetières, pour les maîtres et les esclaves.

Six ans après son arrivée en Guadeloupe, Jean est négociant et possède un domestique mulâtre de 16 ans nommé Pierre Meziere ; preuve de son implication croissante dans cet infâme commerce. Son ancrage local est renforcé par son mariage le 12 juin 1775 avec Marie-Thérèse Leborgne, fille d'un ancien capitaine de milice, native de Port-Louis et de sept ans son aînée. De cette union, naissent sept enfants de 1776 à 1784 : Marie, Guillaume Emmanuel Jean Marie Victoire, Jeanne Victoire Antoinette, Blanche César Jacques Julien, Marie Suzanne Madeleine Julie, Raymond et Michel Léonard. Jean a un huitième enfant prénommé Justine, naît en 1787 de mère inconnue.

SAINT-PAUL-LÈS-DAX COMME PORT D'ATTACHE DURANT PRÈS DE QUINZE ANS

Dès 1789, la Révolution française proclame que les « hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Les tensions explosent dans les colonies et Port-Louis prend le nom de Port-Libre, ce qui incite les Molia à regagner la métropole en septembre 1791. Jean est nommé greffier au tribunal criminel de Dax et, dès 1792, il installe sa famille à Saint-Paul-lès-Dax. Le village compte 1 000 habitants : 350 concentrés près de l'Adour dans le quartier dit de Coupe-gorge, où se trouvent la plupart des activités de négoce et de service, et les autres agglomérés en quelques hameaux (Abesse, Rancès, Tachaires) ou dispersés dans des fermes et métairies isolées.

Il jette son dévolu sur le domaine de Metges (actuel hôtel de ville), vendu après avoir été saisi comme bien national à



Le domaine de Metges au 18^e siècle, par l'Atlas de Trudaine

Martin Laforcade, sous-fermier de la Messagerie royale de Bayonne. D'une superficie de 38 hectares, il se compose d'une maison principale (appelée l'Hôtel) avec sa basse-cour et sa grange, deux remises pour le foin et le grain, une écurie, un bureau pour le matériel, des décharges et un colombier, ainsi que de la métairie de Toumalin.

Toutefois, 1794 est une véritable *annus horribilis* pour Jean, tant l'esprit révolutionnaire demeure fort. À Paris, la Convention nationale vote l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises le 2 février, et Saint-Paul-lès-Dax est appelée « Bonnet Rouge » le 14 septembre. La Guadeloupe tombe aux mains des Anglais en avril, qui ne la quittent qu'en décembre après un soulèvement populaire.

Élu conseiller municipal et présenté comme notable ou cultivateur, Jean s'intègre pleinement à la vie de la commune. Metges est le cadre de moments malheureux comme le décès de sa femme Marie-Thérèse en 1795, ou plus joyeux tels que le mariage de sa fille Marie Suzanne avec Pierre Vincent Capdeville d'Arricau (lieutenant de police saint-severin) en 1801 et celui de Justine en 1805. Jean est très pieux car il donne asile à la recluse basque Marie Larriague, qui vit dans un petit espace clos où elle est nourrie en échange de prières quotidiennes ; elle meurt à Metges le 11 septembre 1803.

LA MORT DU PATRIARCHE ET LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Le début du 19^e siècle est signe d'espoir pour la famille Molia. Le Premier consul Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage et la traite négrière en 1802. Si Blanche et Guillaume repartent aussitôt en Guadeloupe, Jean attend le début de l'année 1806 pour les imiter avec ses deux filles et leurs conjoints. Le négociant dacquois Lassalle assure l'administration de ses biens dans les Landes et le paiement des créanciers, alors que Metges est cultivé en fermage par l'aubergiste François Garcin. La succession de feu Martie-Thérèse est réglée entre les trois enfants vivants (Marie est décédée en 1784, Michel en 1785, Jeanne en 1794 et Raymond en 1803), et concerne surtout l'habitation-sucrerie de « Beauport » qui produit chaque année une cinquantaine de tonnes de sucre avec son moulin à vent. De plus, « le nègre Honoré » est cédé à Blanche pour 3 000 livres.

Jean décède le 6 février 1809 à Port-Louis, à l'âge de 61 ans, moins de huit mois après avoir assisté au mariage de Blanche avec sa cousine au deuxième degré Marie Josèphe Brouchier (née à Baillif). Son testament indique qu'il doit notamment 16 600 francs à Lassalle, lui-même débiteur d'une somme égale envers l'armateur bayonnais Pierre Giron à qui il cède sa créance. Metges et Toumalin sont finalement mises aux enchères le 26 novembre 1815 par adjudication sur saisie immobilière.

Jean ne connaîtra pas Jacques Philippe Gabriel Léopold, le fils de Blanche né en 1823. Il ne sera pas non plus le témoin de la relation entre ce dernier et Laurencine, de 18 ans sa cadette. Celle qui a vu le jour vers 1797 dans la colonie suédoise de Saint-Barthélemy, de parents inconnus, est sans doute son « esclave mûlatresse ». Ensemble, ils ont six enfants nés entre 1820 et 1829 : Antoinette, Charles, Clémence, Armand, Eugène et Félix Théodore. Laurencine est affranchie en 1828 par achat de sa patente de 600 francs, et ses cinq premiers enfants le sont en 1833 (le dernier est né libre). Quel symbole que cela soit Blanche qui ait mis un peu de couleur dans une famille Molia construite durant près de cinquante ans dans la croyance en un système abject et fondateur des discriminations raciales actuelles ! Le temps a fait son œuvre ...



« Quatre femmes créoles » à Point-à-Pitre par MJH Savart (1770), symbole d'un métissage grandissant

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

GRUPE « SAINT-PAUL, ENSEMBLE ET AUTREMENT » MAJORITÉ MUNICIPALE

Vivre avec son temps

10 000 en 1999, 11 000 en 2006, 12 000 en 2011, 13 000 en 2016, 14 000 en 2021 ... la population saint-pauloise a crû de 40% en 25 ans (contre 25% de 1975 à 1999). Les plus anciens ont successivement connu l'érection de nouveaux quartiers, la création du lac de Christus, l'avènement du thermalisme, la constitution des quatre groupes scolaires, la multiplication des zones commerciales, ou encore la généralisation des résidences. La ville change et cela ne date pas d'aujourd'hui !

Si certains partisans du « c'était mieux avant » associent cela à une perte progressive d'identité, d'autres voient plutôt le développement naturel d'une commune à l'image de milliers d'autres en France. Une évolution considérable pour Saint-Paul-lès-Dax, qui n'en a pas pour autant perdu son authenticité.

Toutefois, le changement ne doit pas être subi mais anticipé et planifié ! Depuis le début du mandat, nous avons posé les bases de la ville harmonieuse de demain, en organisant l'urbanisme et en intégrant les nouvelles réglementations (dont la loi zéro artificialisation nette). Nous prenons soin de limiter l'étalement urbain en préservant nos espaces naturels, qui composent les deux tiers du territoire communal et sont tant appréciés des Saint-Paulois : plus de 200 ha. achetés et 4 000 arbres plantés, constitution d'une coulée verte et bleue. Nous œuvrons pour que notre ville ne soit plus le terrain de jeu de promoteurs animés par une logique financière à outrance, comme cela a été le cas par le passé. Nous agissons pour que les friches commerciales, qui imperméabilisent 90% du sol et défigurent nos entrées de ville, soient réhabilitées pour plus de mixité d'usage.

Le changement ne doit pas faire peur, il est source de progrès. Le vétuste gymnase de Toumalin sera détruit dès cet été pour laisser place d'ici fin 2026 à un nouveau complexe sportif plus fonctionnel et moins énergivore. Le dernier trimestre de l'année verra aussi la livraison du pôle de santé « L'Orée du Yet », pour lutter contre la pénurie médicale.

Farouchement attachés à notre histoire, nous n'en demeurons pas moins tournés vers l'avenir !

GRUPE « L'AVENIR ENSEMBLE »

Toumalin et Léopard : doutes et inquiétudes

Le projet de restructuration du pôle sportif Toumalin soulève quelques interrogations.

Voilà un dossier défini comme urgent par la majorité municipale et pour lequel une 1ère étude a été commandée et payée en 2021, soit il y a 4 ans avant d'être jetée à la poubelle car les élus majoritaires ont changé d'avis en cours de route.

Résultat : argent public dépensé pour rien et des années perdues, puisque l'on arrive en fin de mandat sans que les travaux n'aient toujours commencé.

Une vraie incertitude aussi sur le financement du projet :

La commune prévoit d'obtenir entre 2025 puis en 2026, 4 millions d'euros de subventions de l'Etat !

Pour tout l'arrondissement de Dax, 152 communes, l'Etat n'a versé que 6,4 millions de subventions l'an passé, la plus élevée d'entre elle se montait à 544 000 € !

Espérer, dans ces conditions, 2 millions en 2025 puis 2 millions en 2026, est totalement fantaisiste et surtout pas sincère au regard de la situation financière de l'Etat à nouveau dégradée cette année.

Pour finir, ce que la commune devra payer sera bien supérieur à ce qui est annoncé !

Ensuite, le projet Léopard, prévoyant 2 000 logements supplémentaires sur les quartiers Christus/La Pince, a été soumis à une concertation dans le cadre d'une procédure administrative réglementaire. Toutes les personnes qui se sont exprimées ont rendu un avis négatif.

Déjà, lors de la seule réunion publique du 10 septembre 2024, une majorité d'administrés avait exprimé ses craintes et inquiétudes.

Cette situation a donc poussé nos élus communautaires, Catherine Raba et Laurent Lafourcade, à voter contre la poursuite du projet, là où les élus majoritaires ont unanimement voté pour. Nous regrettons que la voix des habitants ne soit pas écoutée ! Et nous renouvelons notre demande d'une vraie étude de circulation sur l'impact qu'amènerait à terme l'arrivée de 4 000 habitants supplémentaires sur ces quartiers.

La mairie se réfugie derrière une étude de l'agglomération qui concerne le carrefour des 4 chemins ! Elle n'a pas non plus entamé d'étude d'impact sur les services public concernés. Nous le déplorons.

Bruno Dubroca, Nathalie Durquety, Laurent Lafourcade, Catherine Raba, Dominique Romain.



Des élus à votre écoute

RENDEZ-VOUS

Si vous souhaitez rencontrer vos élus, vous pouvez solliciter un rendez-vous en téléphonant à la mairie au 05 58 91 20 23, ou en remplissant le formulaire de contact sur le site internet de la Ville : www.st-paul-les-dax.fr

GRUPE « UN AUTRE REGARD POUR SAINT-PAUL-LÈS-DAX »

La parité en politique : un enjeu démocratique toujours d'actualité

La parité entre les femmes et les hommes en politique est un principe fondamental d'égalité et de démocratie. Pourtant, malgré des avancées législatives importantes, les femmes restent encore sous-représentées dans les sphères du pouvoir. Depuis la loi du 6 juin 2000, les partis politiques français sont tenus de présenter autant de femmes que d'hommes sur leurs listes aux élections. Cette loi a permis des progrès notables, notamment dans les conseils municipaux, régionaux et au Parlement européen. Mais dans les postes à responsabilité, les écarts persistent. En 2024, l'Assemblée nationale ne compte que 37 % de femmes, et seulement un quart des maires sont des femmes.

La parité ne se résume pas à une question de chiffres : c'est aussi une question de représentativité et de légitimité démocratique. Une société où les décisions sont prises uniquement ou majoritairement par des hommes ne peut prétendre représenter l'ensemble de ses citoyens.

Les freins à la parité sont multiples : sexisme, manque de soutien des partis, autocensure, surcharge des responsabilités familiales... Pour y remédier, il faut non seulement des lois contraignantes, mais aussi un changement profond des mentalités et des pratiques politiques.

La parité en politique est un combat encore inachevé, indispensable pour construire une démocratie plus juste, plus inclusive et plus égalitaire.

Mesdames, engagez vous pour faire entendre vos voix. L'avenir se décide aussi avec vous !

C. Girodet, J. Ydjedd, F. Candau, C. Berthoux

INTERVENTION CITOYENNE EN FIN DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous désirez interpellier vos élus sur un sujet relatif aux affaires communales ou à l'action municipale ?

C'est possible depuis le mois d'octobre 2020 à la fin de chaque séance du Conseil municipal, sous la forme d'une question orale et en présence du citoyen qui en est à l'origine ou de son représentant. Cette question, qui doit exclure tout propos discriminatoire ou citation de personnes physiques, est alors suivie d'une réponse immédiate et argumentée, voire d'un débat si nécessaire. Le texte est à adresser au moins 48h avant la séance à l'adresse mairie@st-paul-les-dax.fr



Les prochaines séances du Conseil municipal

Mercredi 28 mai 2025

Jeudi 26 juin 2025

Jeudi 24 juillet 2025

19H
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil municipal sont visionnables en direct sur Facebook, puis sur la page YouTube de la Ville dans les jours qui suivent ou en flashant ce QR Code





MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Crédit Mutuel donne le **LA**

Fête de la musique

21 JUIN
2025



Illustration : Tom Goyon — Impression : La DILA

fetedelamusique.fr #FeteDeLaMusique

Crédit Mutuel



le Bourbon

arte



France
médias
monde

TV5
MONDE

